



COMPTE RENDU DU CHSCT FINANCES 73 DU 9 FEVRIER

Les représentants du personnel ont fait lecture de la déclaration liminaire annexée à ce compte-rendu.

Création du PCR (Pôle Contrôle Revenu/Patrimoine) à la DDFIP

Une délibération intersyndicale concernant la réforme PCR sur le département de la Savoie à la DDFIP a été lue au préalable et jointe au procès verbal. Cette délibération a été soumise et votée à l'unanimité des représentants du personnel au CHSCT, **imposant sous 2 mois la transmission du projet et sa fiche d'impact.**

Celle-ci dénonce la non saisie du CHSCT en amont de la création du PCR comme le prévoit l'article 57 du décret 82-453 du 28/05/1982.

L'administration de la DDFIP se retranche derrière le fait que son projet n'est pas « finalisé » pour expliquer cette non saisie alors que cette organisation doit être mise en place au 1^{er} septembre 2016 et que les agents devaient demander une éventuelle mutation en décembre 2015 / janvier 2016.

Après tergiversation sur l'affirmation que cette création de service avait peu d'influence sur les conditions de travail des agents (charge de travail, mission et localisation), l'administration a finalement reconnu que ce projet était important. Elle s'est engagée à le présenter pour débat lors d'un prochain CHSCT qu'elle doit convoquer en mai 2016.

Suite Délégation d'Enquête (DE) à la Brigade des Douanes de Montmélian

Concernant les suites de la délégation d'enquête à la brigade de surveillance de Montmélian (agression reconnue d'un collègue sur son lieu de travail, faits de discrimination et de harcèlement, fiches de signalement), l'administration considère avoir fait tout son possible pour pacifier la brigade par des mesures organisationnelles et hiérarchiques fortes. Cependant, les représentants du personnel ont constaté et dénoncé des dysfonctionnements et signalements postérieurs à l'enquête et à ses mesures. Les représentants du personnel ont réclamé de l'administration qu'elle intervienne sur cette situation de travail très détériorée. Une démarche RPS (risques psycho-sociaux) est envisagée par les représentants du personnel et sera étudiée lors du prochain CHSCT.

Point d'étape sur la démarche RPS (Risque Psycho Social) au bureau des Douanes de Chambéry

Rappel : démarche initiée en Décembre 2014 en collaboration avec la Direction Régionale des Douanes de Chambéry et le CHSCT Finances de la Savoie, suite à de nombreuses alertes relatant un mal être au travail rencontré par les agents de ce service. Création d'un comité de pilotage composé de l'équipe pluridisciplinaire (Médecin de Prévention, Assistante de Prévention de la Douane, Assistante de Service Social, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail), de membres représentants du personnel au CHSCT de la Savoie et des membres de la hiérarchie douanière.

A ce jour, un diagnostic approfondi de ce service a été réalisé par un expert (cabinet ABITUS).

La restitution de ce rapport qui correspond uniquement au ressenti des agents du bureau a permis

d'élaborer d'un plan d'action qui sera présenté aux agents de ce service par le Directeur Régional le 11 Février. Un calendrier de mise en place des différentes actions sera proposé en accord avec le service. Enfin la dernière étape de cette démarche sera l'évaluation de cette dernière par les agents du bureau en fin d'année.

Délégation d'Enquête à la Trésorerie Des Hôpitaux de Chambéry(TPH)

Son rapport a été présenté aux membres du CHSCT et prochainement aux agents de la TPH.

Registres Hygiène et Sécurité

L'étude des Registres Hygiène et Sécurité de la DDFIP fait ressortir de nouveau les problèmes de conception du nouveau centre des finances publics d'Albertville « plus design qu'ergonomique ». Ainsi les bureaux du rez-de-chaussée souffrent toujours d'un grave manque de luminosité naturelle difficile à résoudre au vue de l'équipement déjà en place.

Au CDIF de Barberaz, un second accès intérieur via l'escalier a été découvert et sera aménagé par l'installation d'un digicode à l'entrée et d'une barre anti-panique de sortie.

En prévision des épisodes de fortes chaleurs estivales récurrents, les représentants du personnel ont obtenu de l'administration DDFIP et DGDDI un état des lieux des ventilateurs existants en état de fonctionnement et un recensement des besoins des agents. Un affichage des préconisations à respecter face aux épisodes de fortes chaleurs sera mis en place dans les services.

L'étude des Registres Hygiène et Sécurité de la DGDDI a mis en évidence les problèmes de nuisances sonores et de luminosités du bâtiment de la brigade de surveillance de Grenoble. L'administration s'engage à faire établir des devis afin de solutionner ces problèmes (stores et isolation phonique).

Concernant les problèmes d'hygiène du bureau des douanes de Grenoble, le retrait de la moquette et son remplacement par un autre type de revêtement sont envisagés ainsi qu'un rappel à la société de nettoyage sur ses obligations contractuelles et un suivi par le chef de service (nombre d'heures de ménage affectées réellement à la technicienne de surface pour effectuer sa mission).

D'une manière générale, l'entretien des VMC pose problème dans nos administrations respectives (fréquence de nettoyage et de changement des éventuels filtres).

Relance concernant l'étude sur le niveau de pollution aux deux tunnels (CHAMONIX et MODANE), l'assistante de prévention (AP) des douanes nous a indiqué qu'elle s'en chargeait.

La présentation du registre CHS dématérialisé à la DDFIP a été fait par le responsable informatique qui a reçu l'avis favorable du CHSCT avec en plus la possibilité d'inclure des photographies. Le président accepte l'expérimentation pour une durée de six mois avec une information mensuelle des membres du CHSCT par l'AP des nouvelles annotations. Concernant la douane aucun projet à l'heure actuelle.

Accidents du travail 2015

Depuis l'arrivée du nouveau médecin de prévention(MP), chaque accident du travail (AT) fait l'objet d'une analyse systématique, qui aboutit à des préconisations visant à réduire au maximum les risques d'un nouvel accident.

Afin d'améliorer cette analyse, de nouveaux critères ont été rajoutés : âge, sexe, ancienneté dans le poste, date et heure de l'AT.

Nous avons demandé que cette analyse soit étendue aux AT concernant les douaniers des départements

38 et 74 qui dépendent de notre CHSCT.

D'autre part nous avons constaté que le nombre de jours d'arrêt (élément capital pour connaître la gravité d'un AT selon le MP) n'est pas correctement rempli, notamment aux Douanes. Une nouvelle procédure sera mise en place pour tenter de remédier à ce problème.

A l'occasion de cette discussion, les représentants du personnel ont souligné que les agents devaient parfois se battre contre l'administration pour faire reconnaître un AT.

De même, le MP a signalé que les chefs de service n'étaient absolument pas sensibilisés à la problématique des AT et ne connaissaient souvent pas leur rôle. **Il a été rappelé également que le dépôt d'une fiche de signalement ne remplace pas une déclaration d'AT.**

Budget

Bilan sur l'exécution du budget 2015:

Sur une dotation de 131.447 Euros, 129.414 Euros ont été dépensés.

En effet, un exercice d'évacuation n'ont pu être effectués, de même 2 bras support-écran n'ont pas été livrés ne pouvant ainsi être imputés sur le budget 2015.

4 mises en conformité électrique autorisées seront réalisées sur le budget 2016.

En dépit de la lourdeur de l'application CHORUS, le financement des barrières de sécurité au CFP de Bassens a pu être réalisé sur le Budget 2015.

Propositions Formations.

En 2015, le budget des formations proposées par le CHSCT s' est élevé à 24.496 euros soit 18,6 % du budget total (131.447 euros). **Nous vous rappelons que ces formations sont accessibles à tous les agents. Elles sont mises en place dans le souci d'améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité des agents. Le choix des thèmes abordés est le résultat entre autre, des actions à mettre en place dans le cadre du Plan Annuel de Prévention (issu du DUERP rédigé dans les services), de propositions des assistants de prévention, du médecin de prévention, de l'ISST et des membres du CHSCT.**

Cette année encore une part importante du Budget sera dédié aux formations.

Formations aux risques routiers

Ces formations sont destinées, sans distinction, aux agents utilisant un véhicule, soit pour effectuer le trajet domicile -travail, soit pour les besoins de leur activité professionnelle.

- une formation CENTAURE sur circuit a eu lieu le 28 janvier dernier. Une autre journée pourra être proposée en cours d'année. Coût de la journée : 5.256 euros la journée pour 12 personnes.
- Sensibilisation conduite et risques routiers, éco-conduite aura lieu le 7 Juin à La Motte Servolex (1.920€)
- Conduite Moto (Théorie et pratique), le 11 Octobre à la Motte Servolex (1.440€)
- Code de la Route : une demi journée, le 18 Octobre à la Motte Servolex (480€)
- Se déplacer en vélo en sécurité en agglomération : date à fixer avec la Vélostation de Chambéry (gratuit)

Habilitations électriques

Ces formations initiales ou de recyclage seront effectuées selon le besoin des services.

Formation Evacuation Incendie

Cette journée de formation aura lieu au **CFP de Bassens**, le 23 Mars (2 demi journées) pour un coût de 768 euros : théorie, visite de l'établissement et exercice pratique (768 euros)

Concernant cette action, nous avons dénoncé la date choisie par la DDFIP, à savoir un mercredi !

Formation utilisation extincteur

Cette formation aura lieu à la **Trésorerie de Yenne**, le 18 Mars Après Midi sur recommandation de l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail : théorie et pratique , manipulation d'extincteurs (612 euros).

Formation « santé du dos » ergonomie au bureau

Ces formations, en général très appréciées par les agents (partie théorique puis pratique au poste de travail de l'agent) ont déjà eu lieu sur les sites de la **DDFIP** le 8 Février, à **Moutiers et Albertville** le 9 Février et à **Barberaz** le 10 Février (3.065 euros). Cette action sera reconduite en cas de demandes sur d'autres sites, aux Douanes notamment.

Gestion des situations difficiles, face à l'agressivité en milieu professionnel

Objectif de cette formation **de deux jours consécutifs** : Qu'est ce qu'un conflit - Savoir gérer un conflit - Savoir anticiper un conflit (1.640 euros pour 8 personnes). **Date et lieu à déterminer.**

Prévention risque canin

Cette formation de prévention face aux chiens agressifs, aura lieu **le 7 Avril après midi**. Elle est destinée en priorité aux agents exerçant leur fonction au Cadastre, dans les brigades d'huissiers, aux Domaines, au service Viticulture et aux brigades de surveillance des Douanes. Elle sera dispensée à titre gratuit par la brigade canine de la police nationale de Chambéry.

Formation Sauveteur et Secouriste au Travail (SST)

Actuellement, un débat est engagé au CHSCT concernant ces formations qui sont à distinguer des formations PSC1 (Prevention Secours Civique 1^{er} Niveau). En effet, l'habilitation délivrée lors des formations PSC1 est une habilitation à vie qui ne nécessite aucun recyclage. Par contre l'habilitation SST n'est valable que deux ans avec un recyclage obligatoire pour continuer à la valider. Des informations complémentaires ont été demandé concernant la responsabilité des agents habilités SST agissant sur un secours dans le cadre de leur travail. Un document précis rédigé par le Médecin de Prévention sera adressé au CHSCT qui décidera de la mise en place ou non des formations.

Nous vous rappelons que tous les agents ont droit à ces formations. En cas de refus d'un de vos chefs de service de participer à ces actions, merci de nous en informer.

Pour Solidaires Finances

Thierry SCHUTTERS – DDFIP

Agnès GROUT – Douanes

Philippe DERVEAUX – DDFIP

Bernard BALLETT – Douanes

Christine DUMOULIN – Douanes

Nicolas BOUDOUX – Douanes (expert)

Pour la CGT Finances

Dominique ROSA-BRUSIN – Douanes

François CHABERT – DDFIP

Hamza ADLI - Douanes

Christelle RAFFATELLI - DDFIP

Benoit BROS - DDFIP

Pour FO Finances

Pierre DEPIEDS - Douanes

J.Jacques PEYRONNEL - DDFIP